



Fond de classe

Bulletin du Syndicat des Travailleuses.euses de l'Éducation CNT de Moselle

N°12 – Janvier 2015

SOMMAIRE

Vive la grève !

Pourquoi nous refusons les inspections ?

40000 euros pour une manif : condamnation confirmée

Stage : à l'école et dans la société : quelles classes ?

Censure, suspensions, répression dans l'Éducation



Vive la grève !

« La grève, ça coûte cher, et ça ne rapporte rien, les journées « ballon », ça suffit, il faut une grève reconductible, il faut bloquer l'établissement, on ne gêne personne, surtout depuis l'instauration du SMA, j'ai trop fait grève, j'ai trop perdu de sous, c'est fini, basta, c'est inutile, ça ne sert à rien, j'arrête ! ».

Ce mois-ci, de nouveau, un appel à la grève, et de nouveau, les mêmes discussions dans les salles des maîtres et des profs. Et il est vrai qu'une journée de grève, même massive ne suffit pas à obtenir une augmentation de salaire ou le retrait d'une réforme, on l'a bien vu avec les 90% de grévistes contre les nouveaux rythmes scolaires.

Bien sûr, depuis plusieurs années, seules quelques grèves locales ou sur des revendications très précises (ouvrir une classe, refuser l'expulsion d'un élève) ont vu leurs revendications satisfaites. La grève n'est pas une baguette magique à efficacité immédiate, c'est simplement notre outil pour penser et construire, parce que c'est un des seuls temps que nous pouvons nous offrir pour mener collectivement une réflexion sur ce que nous voulons et ce que nous refusons.

C'est une manière d'arrêter le temps, le temps du travail, de la pression hiérarchique, des programmes, de la course quotidienne, pour se poser des questions, rencontrer d'autres collègues, affirmer que nous avons notre mot à dire sur la manière dont nous envisageons notre métier, avec les parents d'élèves. C'est aussi un moment pour affirmer la solidarité, refuser l'injustice, cesser d'être fataliste.

2010-2015 : 5 ans de gel des salaires Cela fait maintenant 5 ans que les salaires des fonctionnaires stagnent. En cause, la volonté des gouvernements successifs de faire des économies sur le dos du service public et des fonctionnaires par le gel du point d'indice (acté au moins jusqu'en 2017). En d'autres mots, les mesures d'austérité menées par le gouvernement nous amènent à nous serrer la ceinture pour payer les effets d'une crise qui n'est pas la notre, mais celle des banques et du capitalisme.

Non à la rémunération au mérite ! Attachés aux valeurs de coopération et de solidarité que nous défendons avec les élèves comme avec les collègues, nous refusons catégoriquement toute évaluation hiérarchique et arbitraire. Alors que la seule perspective d'augmentation de nos salaires résiderait dans la multiplication des inspections, nous revendiquons l'augmentation des salaires de toutes les travailleuses et tous les travailleurs de l'éducation !

Combattons la précarité ! Dans un même souci de solidarité et d'égalité, nous combattons le recours systématique à de nombreux contrats précaires (AVS-AESH, AED, professeurs contractuels...). En plus d'imposer des conditions de travail déplorables à des travailleuses et travailleurs corvéables à merci, cela crée des inégalités de salaires, de statuts et de nombreux turnover dans les équipes pédagogiques, compliquant ainsi toute velléité de réflexion et de d'action pédagogique collective.

Rétablissement des 80 000 postes supprimés ! Il est urgent de rétablir à minima les 80 000 postes supprimés lors du précédent quinquennat. Nous insistons sur le fait que ces postes doivent être des postes de titulaires accompagné d'une réelle formation et sans condition de concours ; le rétablissement des postes ne saurait aller sans une titularisation massive des collègues contractuels et le développement de nouveaux contrats pérennes pour l'accompagnement des élèves, en remplacement des contrats d'AVS et d'AED. A l'heure où le gouvernement multiplie les attaques contre les travailleuses et travailleurs, il est important de prendre le temps de se retrouver afin de construire ensemble un mouvement social fort, capable de faire reculer le gouvernement !

Pourquoi nous refusons les inspections ?

Refuser l'inspection n'est pas un refus d'ouvrir sa classe à un regard extérieur. Bien au contraire, nous estimons que la confrontation des pratiques est nécessaire.

Mais l'inspection est censée assurer deux fonctions : conseiller et sanctionner ; or ces deux opérations s'excluent. L'inspecteur donne des conseils, c'est vrai, parfois. Toutefois, que vaut un conseil quand l'inspecteur n'a pas les mêmes lubies que le précédent (ou le suivant) ? Que vaut un conseil figé dans un rapport ? Que vaut un conseil donné par quelqu'un qui ne pratique plus le métier depuis des années, s'il l'a jamais pratiqué ?

Mais une inspection est un acte d'autorité. Même chargé de bonnes intentions, un inspecteur, c'est toujours un inspecteur. Cette subordination hiérarchique tend à l'infantilisation : plaire ou ne pas plaire à l'inspecteur. Pour nous, il ne saurait y avoir de collaboration pédagogique en dehors du cadre collectif et égalitaire d'une équipe.

Mais une inspection, c'est une note. Nous refusons la venue d'une personne qui ne vient que pour juger, faire un rapport et mettre une note. S'il est absurde d'évaluer le travail d'un élève sur un seul exercice, cela l'est tout autant pour le travail des enseignants.

La notation, c'est le chantage à l'avancement au choix, à la mutation. Elle ne vise qu'à créer des inégalités dans le déroulement des carrières. L'inspection est une institution rétrograde qui fait partie d'un système social fondé sur la hiérarchie. Nous ne l'acceptons pas.

Collectif Anti Hiérarchie

40000 euros pour l'occupation de la gare de Metz : condamnation confirmée

Ce vendredi 9 janvier, la chambre civile du TGI de Metz a rendu son délibéré dans l'affaire opposant Fouad Harjane, syndicaliste CNT, à la SNCF. Après avoir condamné notre camarade en première instance à payer près de 40 000 euros de dommages et intérêts à l'entreprise ferroviaire pour avoir participé en 2006 – dans le cadre de la lutte contre le Contrat de Première embauche – à l'occupation de la gare de Metz par près d'un millier de personnes, la cour vient de prononcer l'irrecevabilité de l'appel de Fouad Harjane, confirmant de fait sa condamnation. Motif invoqué : Fouad n'a pas respecté le délai pour interjeter appel (lequel court à partir du prononcé du jugement et non de sa notification à la défense).

La Confédération Nationale du Travail tient à dénoncer une justice de classe dont les décisions sont plus que surprenantes., tant sur le fonds que sur la forme.

En premier lieu, nous rappelons que ce jugement de la chambre civile fait suite à la procédure pénale qui avait reconnu Fouad Harjane coupable d'être « meneur » de l'action du 30 mars 2006. Pourtant, cette action pacifique avait été décidée par une assemblée générale de grévistes de l'université, puis mise en oeuvre par un collectif d'étudiants et de salariés de l'université, rejoints sur les rails par des cheminots et autres travailleurs en lutte. Bien qu'en droit pénal, « nul [ne soit] responsable pénalement que de son propre fait », cela n'avait pas empêché le TGI de Metz de donner satisfaction aux velléités de répression ciblée de l'Etat.

En second lieu, nous nous interrogeons sur l'analyse de la chambre civile qui a estimé par cette condamnation que Fouad Harjane, à lui seul, avait été en capacité d'occasionner le blocage de plusieurs dizaine de trains, et ainsi occasionner un manque à gagner dont l'estimation surréaliste avancée par la SNCF n'a jamais été mise en doute par la cour. Pour ces différentes raisons, la CNT annonce qu'elle étudie dès à présent, et qu'elle mobilisera l'ensemble des recours juridiques encore à sa disposition pour obtenir la cassation de la décision du TGI de Metz. Au delà de condamner Fouad Harjane et de cibler directement la CNT pour son combat sans concessions contre le capitalisme, la décision de justice de ce 9 janvier est une condamnation de l'ensemble du mouvement social. Alors que le contexte actuel n'a jamais été aussi critique pour les classes populaires - qui voient chaque jour le gouvernement poursuivre la destruction de ces acquis sociaux et amplifier la précarité et la dégradation de leurs conditions de travail - cette répression pour l'exemple est bien un avertissement sans précédents envoyé à l'ensemble du mouvement social, syndical, ainsi qu'à tou.te.s les militant.e.s. A l'heure où, plus que jamais, l'extrême droite tente de tirer profit de la détresse des travailleu.se.s, accepter cette répression des luttes sociale serait dramatique.

C'est pourquoi la CNT Moselle invite l'ensemble des organisations progressistes, syndicales, politiques, associatives, et des collectifs de lutte, à participer à une prochaine réunion unitaire afin d'amplifier la mobilisation de soutien à notre camarade et pour que cesse toute forme de répression du mouvement social et de criminalisation de l'action syndicale. Elle appelle par ailleurs l'ensemble des structures du mouvement social, partout en France et ailleurs, à multiplier les initiatives qu'elles jugeront utiles afin d'obtenir de la SNCF qu'elle renonce à l'application de la condamnation de Fouad Harjane. Face à l'Etat et au capital, la solidarité est notre meilleure arme !

STAGE
26/27
& **28**
MARS 2015

À L'ÉCOLE ET DANS LA SOCIÉTÉ : *quelles classes ?*

26/27 mars
STAGE
MAISON DES SYNDICATS
CRÉTEIL

Deux journées de stage sur le temps de travail* articulées autour de formations et d'ateliers pratiques.

Inscription auprès de la hiérarchie et des organisateurs obligatoires.

inscriptionstage@pase.fr

* Tous les salariés ont droit à 12 jours de formation syndicale par an. Pour les personnels de l'Éducation nationale qui souhaitent participer à ce stage, il est impératif d'en faire la demande auprès de la hiérarchie avant le 26 février 2015.

Combattre l'école inégalitaire pour s'affranchir des dominations

AFIN DE POURSUIVRE, D'APPROFONDIR ET D'ÉLARGIR LA DYNAMIQUE COLLECTIVE initiée par le stage « SUBVERTIR LA PÉDAGOGIE » de janvier 2014, la CNT-FTE, la CNT-SO, SUD Éducation, le GFEN Île-de-France, Émancipation, Questions de classe(s) et N'Autre école renouvellent l'expérience en proposant un **STAGE SYNDICAL SUR TEMPS DE TRAVAIL JEUDI 26 ET VENDREDI 27 MARS 2015** à la maison des syndicats de Créteil, qui sera prolongé par LA PREMIÈRE JOURNÉE « **ZAD À L'ÉCOLE !** » consacrée aux luttes pour une éducation émancipatrice (salon, tables rondes, forums) le **SAMEDI 28 MARS** au CICP à Paris.

Lutter contre la logique inégalitaire de l'école capitaliste

Inégalités sociales, inégalités d'accès aux pratiques culturelles et inégalités scolaires sont étroitement liées : elles se génèrent et s'amplifient réciproquement. La démarche de l'école « de la République » qui consiste à classer, à hiérarchiser et à trier les élèves afin de les faire entrer dans les cases du salariat est intrinsèquement inégalitaire. Elle est accentuée par la récente réforme des rythmes scolaires et la logique du socle commun, ainsi que par le recul de l'éducation populaire.

En posant la question « À l'école et dans la société, quelles classes ? », le stage a pour objectif d'inviter à réfléchir en quoi pédagogie et syndicalisme doivent permettre de « combattre l'école inégalitaire pour s'affranchir des dominations ». Il s'agira de construire ensemble des réponses aux problématiques suivantes : comment remettre en question les hiérarchies qui marquent le milieu éducatif (adultes / enfants, parents / enseignant-e-s, hiérarchie institutionnelle, groupes sociaux et culturels minorisés, etc.) ? Comment lutter contre les inégalités auxquelles nous faisons face dans notre quotidien (inégalités d'accès aux pratiques culturelles, inégalités économiques, sociales, territoriales, inégalités liées aux handicaps, etc.) ?

Construire une école de la liberté

Aux antipodes des logiques scolaires actuelles qui visent à mettre les élèves en conformité avec l'ordre social établi, l'école doit montrer que la vie est une aventure qui reste à inventer. L'invitation à « créer pour exister » et la question de « créer sa place dans la société » sont des attitudes socialement marquées car très liées aux inégalités sociales d'accès à la culture. Une école émancipatrice est une école qui doit permettre à toutes et tous de développer sa créativité afin de construire son autonomie et de briser les déterminismes sociaux.

Dans le climat actuel de crise où l'on voudrait nous faire croire qu'« il n'y a pas d'alternative », nous devons faire vivre le projet d'une autre école pour une autre société et nous réapproprier concrètement la revendication de l'égalité afin d'empêcher sa récupération par les réactionnaires et les fascistes de tous poils. Dans une perspective plus large, le stage vise à mettre en débat les dimensions politiques des pratiques de classe et du travail d'éducateurs/trices dans lequel nous sommes engagé-es en confrontant le projet politique de l'école telle qu'elle est aujourd'hui au regard de celui de l'école émancipatrice que nous défendons.

Contenu et déroulement du stage

Comme l'année dernière, le stage reposera sur une alternance entre plénières et ateliers autoorganisés afin que les stagiaires soient aussi auteurs de ce stage. Les contenus s'articuleront autour de trois niveaux de réflexion complémentaires afin de permettre à chacun-e, quel que soit son parcours (militant ou non militant) et quelles que soient ses attentes (outils pédagogiques, analyses théoriques, etc.), de s'engager dans le combat collectif contre l'école inégalitaire.

- **Une autre classe** : les pratiques alternatives concrètes dans la classe ;
- **Une autre école** : les combats collectifs pour changer l'institution ;
- **Une autre société** : décryptages théoriques et sociologiques des enjeux de la lutte.



Au nom de la liberté : censure et suspensions dans l'éducation

La CNT dénonce le climat délétère qui s'est installé au sein de l'Éducation nationale depuis les 7, 8 et 9 janvier derniers.

Un professeur de philosophie à Poitiers, un professeur d'arts plastiques à Mulhouse... ont été suspendus suite à des dénonciations de parents. A Nice, c'est un enfant de 8 ans qui a été placé en garde à vue ! Certains rectorats encouragent le signalement d'élèves qui tiendraient des propos « déplacés ». Ailleurs encore, ce sont des animateurs qui ont été mis à la porte pour n'avoir pas respecté la minute de silence.

Il est pour le moins inquiétant de voir la délation et l'exclusion se déployer en lieu et place des missions d'explication et de dialogue qui devraient prévaloir au sein de l'Éducation nationale. La censure, les mises à pied et la chasse aux sorcières n'ont jamais été les marques d'une société tournée vers les libertés fondamentales. C'est toujours en leur nom que ces mêmes libertés sont supprimées : «liberté d'expression, liberté d'information, liberté de comprendre» notamment.

Nous ne sommes pas dupes de ces manœuvres coercitives de diversion. Nous savons bien que les inégalités sociales, la misère et la politique de classes attisent les haines. Et c'est l'exacerbation de cette situation sociale, l'exclusion symbolique (voir physique) des élèves les plus en difficultés, qui amène certains à opposer à l'omnipotence du discours stigmatisant de l'école républicaine, un discours qui parfois peut choquer. Soyons clairs : lorsque qu'un élève musulman se sent ciblé par les caricatures de Charlie Hebdo, lorsqu'il ne comprend pas qu'on lui parle de laïcité lorsque l'Etat interdit le voile mais autorise les crucifix dans les établissements de Moselle et propose des cours d'enseignements religieux exclusifs (au choix : enseignement Catholique, Protestant, ou Israélite), il n'est en rien l'apologue du terrorisme. Il cherche avant tout à défier ceux qu'il identifie comme les dépositaires d'un discours dominant et de qui la hiérarchie cherche à contraindre l'action éducative et pédagogique. Ces mêmes collègues qui ont fait le choix de critiquer l'apologie de l'unité nationale ou de s'opposer à la réaction sécuritaire de l'Etat et de l'institution scolaire, ne sont pas non plus les partisans d'un obscurantisme religieux qu'ils combattent tous les jours, mais avant tout des travailleurs qui ne se soumettent pas à la volonté de l'administration de faire disparaître toute alternative sociale ou pédagogique.

Plutôt que d'imposer des heures de « morale républicaine », plutôt que d'exclure nos élèves et de sanctionner nos collègues, le ministère devrait donner aux élèves et aux enseignants les moyens d'apprendre dans de bonnes conditions, dans un climat de confiance et de respect de tous. Chacun doit avoir sa place, quelle que soit son origine sociale, afin de construire une société qui prenne en compte les différences. Chaque élève doit pouvoir trouver auprès de ses enseignants et éducateurs la possibilité de libérer sa parole et d'échanger sur les sujets qui le préoccupent.

De son côté, la CNT Education refusera toujours de revenir sur les libertés au nom de la liberté ! Nous sommes solidaires de nos collègues et élèves inquiétés pour délit d'opinion et exigeons leur réintégration immédiate. Aucune critique n'est insupportable, aucune question n'est de trop lorsqu'un enfant nous la pose (contrairement à ce qu'a affirmé madame Vallaud-Belkacem). La liberté d'expression comprend et se nourrit de ces dernières pour alimenter le débat, la démocratie, l'expérience de la vie collective. Nous savons bien qu'aucune prison ni aucune exclusion n'ont jamais été un remède à quoi que ce soit. Il est temps d'en finir avec les politiques répressives et sécuritaires, et de faire place à une pédagogie émancipatrice.



NOUS SOMMES TOUS ANTICAPITALISTES, AUTOGESTIONNAIRES ET LIBERTAIRES

La CNT invite toutes et tous à rejoindre le combat antifasciste et à exprimer sa solidarité avec l'ensemble des peuples -partisan-e-s Kurdes, Syriens Libres, Palestiniens, Espagnols, Grecs, minorités opprimées...- combattant le capitalisme, l'autoritarisme, l'obscurantisme, la misère et l'exploitation, peu importe les couleurs que ces fléaux arborent.

Enfin, la CNT tient à rappeler la nécessité, coûte que coûte, de garder le cap de la lutte des classes et de l'émancipation internationale des travailleurs sans se laisser aveugler par les fables nationalistes que la classe dominante cherchera à nous imposer.

No Pasaran !

Extrait du Communiqué confédéral de la CNT suite aux assassinats des 7, 8 et 9 janvier 2015